

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 424

présenté par  
M. Cellier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 29 V, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.